

Le modèle FRBR : un bon djinn qui veille sur les catalogues ?

(Traduction de Brave new FRBR world, version 3)

Préparé pour la 3e Réunion IFLA d'experts sur un Code international de catalogage (IME ICC 3), 12-14 décembre 2005, Le Caire, Égypte

*Patrick Le Bœuf, Bibliothèque nationale de France
révisé par Barbara Tillett, Library of Congress
lu au Caire par Elena Escolano Rodríguez, Biblioteca nacional de España*

Introduction

Vous venez d'entendre parler des Principes de Paris et des ISBD ; je voudrais à présent vous entretenir du modèle FRBR : pour vous dire ce qu'il est, et ce qu'il n'est *pas* ; ce qu'il fait, et ce qu'il ne fait *pas* ; et quel rapport il entretient avec les principaux sujets qui nous intéressent au cours de cette conférence.

Ce que sont les FRBR

— un modèle élaboré pour l'IFLA

Les FRBR sont le produit d'une étude sur les *fonctionnalités requises des notices bibliographiques*, menée entre 1992 et 1997 par un groupe d'experts et de consultants à la demande de l'IFLA. Le but de cette étude était « d'élaborer un *cadre* conceptuel permettant de comprendre clairement, sous une forme précisément exprimée et dans un langage qui soit *parlant pour tout le monde*, l'essence même de ce sur

quoi la notice bibliographique *est censée renseigner*, et l'essence même de ce que nous attendons de la notice en termes d'*adéquation aux besoins des utilisateurs* ».

— un modèle de référence

Les FRBR sont un modèle de référence. Les termes mêmes cités ci-dessus du *Rapport final sur les FRBR* et que j'ai soulignés l'expriment sans ambages : il ne s'agit que d'un *cadre conceptuel visant à une certaine intercompréhension*. Cela nous permet d'avoir une même structure présente à l'esprit et de nous référer aux mêmes concepts sous les mêmes appellations. Cela nous permet de comparer des données qui peuvent ne pas être structurées de la même façon.

— un modèle E-R

Les FRBR sont un modèle entité-relation, qui définit un certain nombre de classes génériques (« entités ») de choses jugées pertinentes dans le contexte spécifique d'un catalogue de bibliothèque, toute une série de caractéristiques (« attributs ») associées à chacune de ces classes génériques, et les relations qui peuvent exister entre les instances de ces diverses classes.

Au cœur même des FRBR on trouve un groupe de 4 entités associées aux documents eux-mêmes (l'objet même du catalogage), du support jusqu'au contenu. Ces 4 entités mettent en lumière les 4 significations distinctes associées au mot « kitab » (livre). À l'origine, « kitab » voulait simplement dire « quelque chose d'écrit », mais il y a au moins quatre façons différentes de comprendre ce que l'expression « quelque chose d'écrit » peut recouvrir :

- un « kitab » peut être un objet matériel sur lequel est écrit un texte (« J'ai perdu mon *Kitab al-Fihrist* ») ; cette première interprétation a à voir avec la notion « d'exemplaire » ; le modèle FRBR fait usage du terme « Item » pour désigner ce sens.
- un « kitab » peut être un ensemble d'objets matériels sur lesquels le même texte est écrit (« Il faut que je commande le *Kitab al-Fihrist* ») ; cette deuxième interprétation est proche de la notion de « publication » ; mais le modèle FRBR fait usage du terme plus générique de « Manifestation », afin de recouvrir aussi les documents qui n'ont pas fait l'objet d'une publication.
- un « kitab » peut être le texte qui est écrit (« Ce texte est-il le *Kitab al-Fihrist* version un ou le *Kitab al-Fihrist* version deux ? ») ; cette troisième interprétation est équivalente à la notion de « texte » ; mais là encore, le modèle FRBR fait appel à un terme plus générique, « Expression », afin d'englober des contenus non linguistiques, tels que la musique, les cartes, les images, etc.
- un « kitab » peut être les idées qui sont exprimées dans le texte qui est écrit (« Ibn al-Nadim est l'auteur des deux versions du *Kitab al-Fihrist* »). Cette quatrième interprétation établit la relation entre un texte et ses traductions, ainsi qu'entre les différentes versions d'une création humaine considérée comme étant « la même » par delà l'existence de ses diverses versions ; le modèle FRBR désigne une telle notion sous le terme « Œuvre ».

Nous avons donc dans le modèle FRBR un premier groupe d'entités : Œuvre, Expression, Manifestation, Item.

Un deuxième groupe d'entités comprend les deux types d'acteurs qui peuvent créer une Œuvre, réaliser une Expression, produire ou commander une Manifestation, modifier ou posséder un Item : Personne et Collectivité.

Un troisième groupe d'entités, reflétant les sujets d'une Œuvre, réunit les deux précédents, plus 4 entités qui ne peuvent servir qu'à exprimer le sujet d'une œuvre : Concept, Objet, Événement et Lieu.

Chacune de toutes ces entités est caractérisée par un certain nombre « d'attributs » – c'est-à-dire, les éléments d'information qui servent à identifier l'entité. Par exemple, une Manifestation publiée est caractérisée, entre autres éléments d'information, par sa date de publication ; une Personne est caractérisée par le nom associé à cette Personne.

Le modèle FRBR définit en outre des relations entre ces entités – comme on pourrait s'y attendre de la part d'un modèle entité-relation :

Les relations entre une Œuvre et l'une de ses Expressions, entre une Expression et l'un de ses Manifestations, et entre une Manifestation et l'un de ses Items sont dites « structurales » parce que la cohérence globale de la notice bibliographique dépend de telles relations. Elles se reflètent dans nos catalogues par l'unité matérielle des notices descriptives, par le lien entre notice bibliographique et données d'exemplaire, et parfois par les vedettes titre uniforme.

Il existe également des « relations de responsabilité » entre les entités du Groupe 2 (Personne et Collectivité) et n'importe laquelle des entités du Groupe 1. Ces relations se reflètent dans nos catalogues sous la forme des vedettes auteur.

Et il y a des « relations de sujet » entre n'importe laquelle des entités du modèle et la seule entité « Œuvre » – ce qui revient à dire : une Œuvre est au sujet d'une autre Œuvre, ou au sujet d'un Item, ou au sujet d'une Collectivité, ou au sujet d'un Lieu, etc. Ces relations se reflètent dans nos catalogues sous la forme des vedettes matière. Ces trois premières sortes de relations sont les plus « fondamentales », elles sont considérées comme indispensables dans les catalogues de bibliothèques.

Il existe encore d'autres sortes de relations, plus « subtiles », telles que les relations de tout à partie entre deux Œuvres distinctes ou deux Expressions de la même Œuvre, ou les relations intellectuelles entre deux Œuvres distinctes, ou entre deux Expressions distinctes de la même Œuvre ou d'Œuvres distinctes. Les relations de tout à partie existent aussi entre deux Manifestations distinctes ou deux Items distincts de la même Manifestation ; et le modèle définit des « relations de reproduction » entre deux Manifestations distinctes, ou entre deux Items distincts de la même Manifestation, ou entre une Manifestation et un Item d'une autre Manifestation. Toutes ces relations peuvent se refléter dans nos catalogues sous la forme de liens actifs entre notices (bibliographiques, d'autorité, et/ou d'exemplaires), permettant aux utilisateurs de naviguer sans heurts sur le catalogue, ou bien sous la forme de notes textuelles qui donnent l'information (par exemple, une note de contenu ou d'historique), mais qui contraignent parfois les utilisateurs à lancer une nouvelle requête pour naviguer sur le catalogue et atteindre la « cible » de la relation décrite.

Ce que les FRBR ne sont pas

— un modèle de données

Peut-on qualifier les FRBR de « modèle de données » ? Il semble que les attributs qui y sont définis pour chaque entité soient dans bien des cas trop génériques pour permettre d'implémenter le modèle tel qu'il se présente, sans avoir à l'affiner davantage. Par exemple, les titres peuvent être de diverses natures ; les FRBR définissent un attribut Titre pour chacune des 3 entités Œuvre, Expression et Manifestation, mais cette catégorisation de la « notion de titre » ne suffit pas à couvrir la typologie de titres dont nous avons effectivement besoin et dont nous nous servons actuellement.

— un ISBD

Peut-on qualifier les FRBR « d'ISBD d'un nouveau genre » ? Non, *grosso modo* pour les mêmes raisons : les FRBR ne disent pas *comment* structurer les éléments de données ni *comment* les afficher de manière à ce que la structure en soit comprise rien qu'à la lecture de la description. Au lieu de cela, les FRBR fournissent un cadre intellectuel pour une typologisation des éléments de données et pour en montrer les interrelations de notice à notice.

— un code de catalogage

De même, on ne peut pas qualifier les FRBR de code de catalogage. Les FRBR n'ont pas un caractère prescriptif, et ne vous disent pas comment enregistrer l'information bibliographique dans la pratique quotidienne. Les FRBR se situent à un niveau purement conceptuel. Ce qui ne veut toutefois pas dire que les FRBR n'ont pas d'utilité *pratique*. Nous disposons aujourd'hui d'un certain nombre de systèmes qui fonctionnent et qui s'appuient sur la vision de l'information bibliographique que représentent

les FRBR. Et il existe une possibilité pour que le futur Code international de catalogage soit imprégné des concepts dégagés par le modèle.

Quelques exemples d'implémentation

Que signifie au juste l'expression « implémenter les FRBR » ? Je viens de dire que les FRBR n'étaient *pas* un modèle de données, comment pourraient-ils donc être « implémentés » ? Au mieux, en concevant un modèle de données intermédiaire, fondé sur les FRBR ; au pire, en croyant à tort que les FRBR sont un modèle de données ; dans tous les cas de figure, en établissant un mapping d'un format existant vers les FRBR, ou des FRBR vers un nouveau format.

AustLit Gateway

AustLit Gateway fut la première base de données à présenter un exemple d'implémentation complète des FRBR. Il s'agit d'une expérience atypique, en ce qu'elle concerne un corpus exclusivement littéraire de textes australiens, et en ce qu'elle résulte de la fusion d'un certain nombre de lots de données variés et hétérogènes, dont certains n'obéissaient *pas* aux ISBD. Ce n'est pas un catalogue, mais plutôt une base de données visant à fournir aux chercheurs et aux étudiants autant d'informations que possible au sujet des écrivains australiens et des œuvres littéraires australiennes. En tant que telle, elle est centrée sur la notion d'œuvre et affiche toutes les expressions et toutes les manifestations de chaque œuvre sur une seule page Web, au lieu de présenter aux utilisateurs des listes de notices bibliographiques distinctes, comme nous avons coutume de faire dans nos catalogues.

Virtua

VTLS Inc. a sorti en 2002 la version 41.0 du système de gestion bibliothéconomique Virtua. Pour la toute première fois, un fournisseur de logiciels donnait aux bibliothèques la possibilité de créer leur propre « catalogue FRBR ». Les notices MARC existantes peuvent être « éclatées » selon les 4 niveaux du Groupe 1 d'entités des FRBR, et tout catalogueur peut faire le choix de rendre compte d'une famille bibliographique plutôt que de documents isolés, grâce à la structure des FRBR. Virtua permet à des « notices plates » et à des « notices FRBR » de coexister dans la même base. Le schéma suivi lorsque l'on « éclate » des notices repose sur le mapping de MARC21 vers les FRBR proposé par Tom Delsey. Toutefois, le paradigme de catalogage repose toujours sur les ISBD — la « notice de niveau Manifestation » n'est pas sensiblement différente de n'importe quelle notice « traditionnelle » fondée sur les ISBD —, et le format de catalogage demeure fondamentalement un format MARC, même si ce format MARC est stocké encapsulé en XML au sein du système, sans que les catalogueurs en aient conscience.

Sur cet exemple fictif, emprunté à une présentation donnée par Claude Détéienne à l'occasion de la 24e Conférence internationale du MELCOM (Comité des bibliothécaires du Moyen-Orient) en 2002, on peut voir, sur la partie gauche de l'écran, « l'arborescence FRBR » caractéristique, qui montre le titre uniforme de l'Œuvre *Alf layla wa-layla*, deux de ses Expressions linguistiques, et des notices abrégées de trois de ses Manifestations, ainsi que, sur la partie droite de l'écran, une notice bibliographique complète de l'une de ces trois Manifestations, avec un lien vers les informations relatives à un Item.

OCLC

OCLC a déployé de considérables efforts dans l'exploration du potentiel des FRBR pour de très grandes bases de données. OCLC a élaboré un algorithme qui permet de transformer automatiquement des notices MARC « traditionnelles » en notices « FRBRisées ». Trois réalisations majeures d'OCLC s'appuient sur cet algorithme de FRBRisation : xISBN, Open WorldCat, et FictionFinder.

xISBN est un service qui fournit les ISBN qui identifient les diverses éditions d'une seule Œuvre. Quand on lui soumet un ISBN, en tapant l'URL <http://labs.oclc.org/xISBN/> immédiatement suivie d'un ISBN, elle envoie en retour une liste d'ISBN associés. Peut-être vous demanderez-vous ce qu'on peut faire avec une simple liste d'ISBN ? En fait, le service xISBN d'OCLC est conçu pour être utilisé par des

robots plutôt que par des êtres humains. Si un être humain ne peut pas faire grand-chose avec une simple liste d'ISBN, les robots en revanche peuvent en faire des tas de choses très intéressantes.

Par exemple, si vous lancez sur Google ou sur Yahoo une requête portant sur les mots « maalouf croisades » en combinaison avec l'expression (à saisir entre guillemets) « find in a library » (ou bien, autre possibilité équivalente, en combinaison avec l'instruction `site:www.worldcatlibraries.org`), la première réponse que vous obtenez est une notice bibliographique de WorldCat décrivant l'une des nombreuses éditions de l'ouvrage d'Amin Maalouf *Les croisades vues par les Arabes* (en anglais). Sous cette notice bibliographique, vous remarquerez le mot « Editions », porteur d'un lien hypertextuel. Si vous cliquez dessus, vous obtenez la liste des notices bibliographiques décrivant toutes les diverses éditions de l'ouvrage d'Amin Maalouf, dans diverses Expressions linguistiques, disponibles dans WorldCat. Vous pouvez sélectionner une des entrées de la liste, et obtenir ainsi l'affichage d'une notice décrivant une édition particulière.

Le prototype d'OCLC appelé FictionFinder (<http://fictionfinder.oclc.org>) montre comment l'affichage de listes bibliographiques pour des œuvres textuelles de fiction peut être simplifié en utilisant l'algorithme de FRBRisation. Par exemple, les diverses éditions du roman de Naguib Mahfouz *Impasse du Madak* sont organisées par langue, sous une brève notice de niveau Œuvre. En cliquant sur une entrée de la liste des langues, on obtient des informations sur les éditions de l'Œuvre dans une langue donnée, ainsi que des notices complètes pour chacune des éditions. [Le Bureau de Recherche d'OCLC a aussi un nouveau prototype expérimental appelé Curiouser visant à une utilisation plus étendue encore des concepts FRBR, afin de rassembler les Manifestations et les Expressions des Œuvres dans des affichages très commodes pour les utilisateurs.]

RLG

L'OPAC de RLG, appelé « RedLightGreen », accessible à l'adresse <http://www.redlightgreen.com>, réduit les quatre niveaux FRBR à seulement deux : Œuvre et Manifestation. Malheureusement, en raison d'incohérences de catalogage et à cause des divers degrés d'exactitude dans les notices bibliographiques plus anciennes, il n'est pas toujours possible de fédérer automatiquement toutes les Manifestations sous le titre de l'Œuvre qu'elles manifestent (du reste, cela est vrai aussi pour WorldCat et FictionFinder). Par exemple, si vous soumettez les mots « diwan abu nuwas » à RedLightGreen, ce que vous obtenez, ce n'est pas un seul titre uniforme sous lequel toutes les éditions des œuvres poétiques d'Abu Nuwas sont fédérées. Mais vous obtenez des sous-ensembles d'éditions ; par exemple, en cliquant sur la première ligne de la liste de résultats vous obtenez « 9 éditions publiées entre 1958 et 2002 en 2 langues. » En cliquant sur le titre de l'Œuvre, on obtient des informations sur l'une de ses éditions. Et en cliquant sur l'expression « 9 éditions », on obtient la liste complète de ces 9 éditions, au sein de laquelle on peut sélectionner des notices individuelles. En outre, RedLightGreen propose aussi à l'utilisateur des formes contrôlées des noms et des sujets pour lancer une recherche, et permet de transformer des notices sélectionnées en références bibliographiques formatées au gré de l'utilisateur suivant le standard voulu, par exemple, le *Chicago Manual of Style*.

Évolution actuelle des FRBR

FRAR (*Functional Requirements for Authority Records* – Fonctionnalités requises des notices d'autorité)

Les FRBR ne couvrent que le contenu des notices *bibliographiques* (par opposition aux notices d'autorité), ainsi que les points d'accès aux notices bibliographiques, mais n'examinent pas en détail les notices d'autorité. C'est pourquoi le Groupe de Travail FRANAR (*Functional Requirements and Numbering for Authority Records*) a été créé en 1999 sous l'égide conjointe de la Division du Contrôle bibliographique de l'IFLA et du Programme MARC international (feu l'UBCIM). Le premier des trois points fondateurs du Groupe FRANAR était « de définir les fonctionnalités requises des notices d'autorité,

dans la continuité des travaux initiés avec les FRBR ». Tom Delsey a joué un rôle fondamental dans la conception du modèle FRAR, comme il l'avait fait pour le modèle FRBR. Les entités « Personne » et « Collectivité », qui n'étaient représentées dans les FRBR que par une simple vedette, sont à présent complètement modélisées, et l'entité « Famille » a été ajoutée, étant donné l'importance de cette notion pour la communauté archivistique.

FRSAR (*Functional Requirements for Subject Authority Records* – Fonctionnalités requises des notices d'autorité matière)

La nature spécifique des relations de sujet n'est évoquée que de manière allusive dans les FRBR, et n'est pas traitée en détail dans le modèle FRAR. Aussi la Division du contrôle bibliographique de l'IFLA a-t-elle créé en août 2005 un troisième Groupe d'étude, chargé de définir une extension au modèle FRBR/FRAR afin de rendre compte de la classification et de l'indexation. Ce nouveau modèle aura pour nom FRSAR (pour *Functional Requirements for Subject Authority Records*, Fonctionnalités requises des notices d'autorité matière). Avec FRBR, FRAR et FRSAR, nous disposerons enfin d'une modélisation complète de l'information que nous introduisons dans les catalogues de bibliothèques.

Groupe de révision des FRBR

Le modèle FRBR n'a pas vocation à demeurer tel quel pour l'éternité. Il a été décidé en 2003 de le soumettre à un processus de révision, et de créer un Groupe de révision des FRBR affilié à l'IFLA. En outre, un autre groupe de travail a été créé en 2005, afin d'assister le Groupe de révision des FRBR dans l'exploration des problèmes conceptuels rencontrés dans la modélisation des « agrégats », c'est-à-dire : des Manifestations qui matérialisent plus d'une Œuvre, des ressources continues, des monographies en plusieurs volumes, et autres problèmes de relation tout à partie...

Les FRBR et les 5 « Sujets Principaux » (qui se trouvent être 6...) de la présente réunion

Demain, vous serez invités à travailler sur les « Sujets Principaux » qui ont été définis avant la réunion. Au cours des deux premières réunions, il y avait cinq groupes de travail : Noms de personnes, Collectivités, Titres uniformes et GMD, Sérialité, et Structures plurales (composés/agrégats). En fait, il y en a 6, puisque la question des GMD et celle des titres uniformes ont été réunies sous un seul Sujet Principal. Ces 6 sujets peuvent être classés sous 3 grandes rubriques : « Appellations », « Types » et « Agrégats ». Jetons un rapide coup d'œil sur chacune de ces rubriques, à la lumière des FRBR.

« Appellations »

Noms d'auteurs personnes physiques

Les attributs définis par les FRBR pour l'entité Personne établissent une distinction entre le « nom », les « dates », le « titre » et tout « autre qualificatif » d'une personne ; en fait, il s'agit là de tous les éléments constitutifs de la vedette nom de personne dans une notice bibliographique, et il aurait sans doute été suffisant, pour les besoins spécifiques des FRBR, de définir un seul attribut : « vedette ». Le modèle FRAR résout quelques problèmes que n'abordaient pas les FRBR : Une instance de l'entité Personne est-elle censée être une véritable personne dans le monde réel, ou bien « quelque chose » d'autre, et quoi ? Je veux dire : Une personne réelle peut-elle être représentée par deux instances de l'entité Personne ; inversement, deux personnes réelles peuvent-elles être représentées dans l'univers du catalogue par une seule et unique instance de l'entité Personne ? Le modèle FRAR, s'appuyant sur les AACR2, définit la notion d'*identité bibliographique*, c'est-à-dire : cet intermédiaire entre le monde réel et l'univers du catalogue. C'est en fait de cela que parle l'entité Personne. Une personne réelle peut disposer de plusieurs identités bibliographiques (comme dans le cas des pseudonymes), et plusieurs personnes distinctes vivant dans le monde réel peuvent se fondre en une seule identité bibliographique (comme dans

le cas des familles et groupes familiaux et des pseudonymes collectifs, mais aussi dans le cas des homonymes non élucidés). Une instance de l'entité Personne des FRBR ne correspond pas forcément avec ce que nous entendons habituellement par « une personne » dans le monde réel.

Dans la plupart des cas nous nous efforçons d'avoir la « maîtrise » des identités bibliographiques, c'est-à-dire que nous nous efforçons d'être pleinement conscients des cas où des identités bibliographiques distinctes correspondent à une seule personne du monde réel (auquel cas nous souhaitons établir des liens entre ces identités bibliographiques), et des cas où une seule et même identité bibliographique correspond à des personnes distinctes. Les familles et les pseudonymes collectifs *peuvent* être sous notre maîtrise ; les homonymes non élucidés se retrouvent agglomérés et ne peuvent plus être distingués les uns des autres. La question est alors : Jusqu'à quel point cette absence de maîtrise est-elle tolérable ? Peut-on tout simplement la tolérer ? A-t-elle un impact appréciable sur la facilité d'utilisation de nos catalogues ? Les utilisateurs s'en plaignent-ils ? La notion « d'identité bibliographique » (telle qu'elle se distingue de la notion de « personne du monde réel ») est-elle utile ou troublante pour les utilisateurs ? Elle vise en tout cas à utiliser le nom que la personne a utilisé sur les Manifestations, et qui est celui que l'utilisateur verrait en librairie ou sur un livre emprunté à un ami ou à une bibliothèque – il s'agit de mettre en avant ce que l'utilisateur est susceptible de savoir. Ce qui ne dispense évidemment pas d'établir des formes rejetées pour les variantes de nom.

Noms de collectivités

Il s'agit en grande partie du même problème. Les attributs définis par les FRBR pour l'entité Collectivité auraient pu être remplacés, pour les besoins spécifiques des FRBR, par le seul attribut « vedette ». Là encore, l'entité Collectivité ne correspond pas à une vraie collectivité du monde réel, mais bien plutôt à la notion « d'identité bibliographique » telle qu'elle est définie dans FRAR et dans les AACR2. Tout changement de nom reflète-t-il une transformation d'une collectivité en une autre collectivité ? Tout changement de nom devrait-il déboucher sur la définition d'une nouvelle identité bibliographique, ou bien tous les changements de noms devraient-ils figurer comme formes de renvoi pour la même identité bibliographique, dans la mesure où les utilisateurs sont peut-être plus sensibles à la continuité d'une collectivité au cours du temps qu'à ses modifications occasionnelles ? Devrions-nous continuer à considérer les congrès comme des « collectivités », alors qu'ils sont plus proches de la notion « d'Événement » des FRBR ? Nombre de ces concepts anciens sont en train d'évoluer sous l'effet de notre étude de ces modèles.

Titres uniformes

Un attribut Titre est défini dans les FRBR à trois niveaux : Œuvre, Expression, Manifestation. L'Annexe A du *Rapport final sur les FRBR* dit explicitement que le titre d'une Œuvre peut être soit un titre uniforme soit un titre propre ; qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune prescription quant à un titre d'Expression ; et que le titre d'une Manifestation peut être indifféremment le titre propre, un titre parallèle, une variante de titre, un titre translittéré (tous ces titres étant des titres *transcrits*), ou bien encore un titre-clé (qui est en réalité un titre *créé de toutes pièces* par les catalogueurs).

Le titre propre peut donc se rapporter à la fois à l'entité Œuvre et à l'entité Manifestation, tandis que les FRBR ne nous disent pas ce que pourrait être un titre d'Expression.

Je pense qu'il est défendable et raisonnable de dire que le titre d'une Expression se compose en fait du titre de l'Œuvre que réalise l'Expression, plus toute sorte de combinaison d'éléments additionnels empruntés aux autres attributs définis pour l'entité Expression. L'absence de toute prescription quant à ce qui constitue le titre d'une Expression est un indicateur de ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle d'outil d'identification au niveau Expression. Bien que beaucoup de titres uniformes fournissent déjà les éléments d'identification d'une Expression, il n'existe aucun système, dans les catalogues de bibliothèques, permettant de faire référence sans ambiguïté à des traductions ou des versions spécifiques d'une œuvre textuelle donnée, à des interprétations enregistrées spécifiques d'une œuvre musicale donnée, à des états spécifiques d'une gravure donnée, etc. Notre futur Code international de catalogage devrait-il comporter des prescriptions visant à mettre en place un tel système ? Si oui, quels sont les éléments

strictement indispensables, et dans quel ordre, pour faire référence à une Expression spécifique, soit en rôle de vedette titre, soit en rôle de vedette matière ?

« Types »

Les GMD (indications générales du type de document)

Les GMD ne figurent pas dans le *Rapport final sur les FRBR*. Entre autres raisons, c'est parce que ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de « GMD » dans les ISBD est un mélange de termes relatifs au contenu et de termes relatifs au support – des informations au niveau Expression (le contenu) et au niveau Manifestation (le support). Historiquement, cela visait une certaine commodité, mais cela n'est guère logique. Peut-être manque-t-il un attribut « Type », dans les FRBR, pour chacune des trois entités supérieures : Œuvre, Expression, Manifestation. Peut-être pensons-nous, lorsque nous parlons des GMD, à une combinaison de ces trois niveaux de « types », comme par exemple (ce ne sont là que des propositions, j'ai conscience que ces exemples ne sont pas complètement cohérents) :

œuvre textuelle — exprimée sous forme sonore — sur support matériel

œuvre textuelle — exprimée sous forme écrite — sur manuscrit

œuvre textuelle — exprimée sous forme écrite — sur microforme

œuvre musicale — exprimée sous forme notée — sur document imprimé

œuvre musicale — exprimée sous forme sonore — dans une ressource électronique en ligne

Dans certains cas le niveau expression pourrait être omis :

œuvre cartographique — dans une ressource électronique en ligne

film — sur support matériel

œuvre multimédia — sur support(s) matériel(s).

Le problème, c'est que nous voudrions bien que les GMD soient aussi concis que possible. Toutes les propositions ci-dessus sont beaucoup trop prolixes.

« Agrégats »

Problèmes posés par la sérialité : quand créer une nouvelle notice ?

Une fois encore, le problème, en catalogage, réside dans la corrélation entre les appellations et la nature intrinsèque des entités qui portent ces appellations. Tout changement de titre transforme-t-il une ressource continue en une nouvelle Œuvre ? Un changement de titre affecte-t-il le niveau Manifestation ou le niveau Œuvre d'une ressource continue ? Le titre clé identifie-t-il une ressource continue en tant qu'Œuvre, en tant qu'Expression, ou en tant que Manifestation ? Pourquoi le nom du responsable d'une ressource continue est-il intégré dans le titre clé comme qualificatif, alors que pour d'autres types d'œuvres nous créons le plus souvent des vedettes auteur-titre ? Pourquoi ne traitons-nous pas les titres clés dans des notices d'autorité plutôt que des notices bibliographiques ? Pourquoi créons-nous des notices bibliographiques pour des ressources continues, et des notices d'autorité pour des marques commerciales, qui sont très proches conceptuellement des ressources continues ? Est-il tout simplement justifié de créer des notices bibliographiques pour des périodiques ? On a déjà proposé d'avoir recours à des notices d'autorité à la place, mais le modèle FRBR apporte encore des éléments de réflexion autour de ces notions.

Structures plurales

Il arrive souvent qu'une publication contienne *plus d'une* Œuvre individuelle. Le but des catalogues de bibliothèques est-il de permettre aux utilisateurs d'identifier et de retrouver une publication donnée comme un tout, ou d'identifier et de retrouver une Œuvre donnée dans toutes ses Manifestations possibles ? Quelle est l'unité de base de l'information bibliographique : l'Œuvre, ou la Manifestation ? Cette interrogation était connue dans les années soixante sous le nom de controverse entre « unité littéraire » (c'est-à-dire, l'Œuvre) et « unité bibliographique » (c'est-à-dire, la Manifestation).

Dans une récente conférence donnée à l'Université d'Illinois¹, Barbara Tillett a déclaré que « ce débat n'était plus pertinent aujourd'hui », dans la mesure où « nous n'avons pas à donner la préférence à l'unité bibliographique sur l'unité littéraire, ou *vice versa*, parce que nos informations bibliographiques et d'autorité peuvent être réorganisées par les systèmes informatiques afin d'afficher les éléments que nous avons mis dans la description et dans les points d'accès. » Je suis entièrement d'accord avec elle pour affirmer que ce débat n'est plus pertinent et que les possibilités actuelles (et à venir) de nos systèmes informatiques contribuent à résoudre le problème, et pourtant cette question doit encore figurer dans cette série de réunions IME ICC, parce que la manière dont les codes nationaux de catalogage et les pratiques individuelles des bibliothèques traitent ce problème est tellement incohérente que la même publication se voit souvent attribuer des descriptions très différentes dans divers catalogues.

Par exemple, prenons en considération la publication suivante : *Récits en noir et blanc : cinq nouvelles arabes* [Qiṣ aṣ bi-al-abyaḍ wa-al-aswad], éditée à Paris en 2001. Les cinq nouvelles arabes contenues dans cette publication ont été choisies et traduites en français par François Zabbal, qui a en outre écrit une introduction générale à l'ensemble de l'anthologie. Devrions-nous considérer le contenu textuel, abstrait, de *Récits en noir et blanc* dans son ensemble comme une Œuvre ? Et François Zabbal est-il le « créateur » de cette Œuvre ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là la question que j'ai l'intention de traiter ici, puisque compilations et anthologies sont l'un des nombreux sujets délicats que le Groupe de travail de l'IFLA sur les agrégats devra aborder. Mon propos ici est le suivant : Comment traiter les Œuvres distinctes, individuelles, matérialisées dans une telle publication ? Outre la préface de Zabbal, qui est une Œuvre en elle-même, *Récits en noir et blanc* contient les Œuvres suivantes de grands écrivains arabes, tant dans leur Expression arabe d'origine que dans l'Expression française de Zabbal : *Le rêve* [al-Ru'yā], d'Abdessalam al-Ujayli ; *Le chanteur de nuit* [Mughannī al-layl], de Zakaria Tamer ; *Le duel* [al-Mubārazah], de Muhammad el Bisatie ; *Le funeste oiseau d'or* [Tā'ir al-nahs al-dhahabī], d'Ibrahim al-Koni ; et *Ochba* [Ushbah], de Salma Matar Saif. Selon le code de catalogage et la politique de traitement documentaire que nous appliquons, nous pouvons :

- simplement ne pas tenir compte de toutes ces Œuvres : il y en a plus de trois ;
- les mentionner, peut-être entre crochets carrés, comme « complément de titre » ;
- les mentionner dans une note de contenu, sans les indexer ;
- les mentionner dans une note de contenu, et les indexer via des vedettes secondaires auteur/titre, pour que chacune d'entre elles soit retrouvable ;
- créer des notices analytiques.

Que devrions-nous recommander dans un Code de catalogage international ?

Conclusion

Ce serait merveilleux si les FRBR pouvaient résoudre tous les problèmes théoriques, ou du moins nous aider à résoudre tous les problèmes théoriques. Ce n'est de toute évidence pas le cas. Mais les FRBR nous fournissent un outil conceptuel d'une grande utilité pour ce qui est de l'évaluation et de la remise en question de notre façon de cataloguer. Les distinctions claires que le modèle établit entre ce qui est « matériel » et ce qui est « abstrait » dans les « choses » que nous décrivons, ainsi qu'entre les divers niveaux qu'il identifie dans le « contenu » des « publications », sont utiles à garder en mémoire lorsque nous réfléchissons aux moyens d'améliorer nos catalogues et d'améliorer les services que nous rendons à nos utilisateurs. Ces distinctions devraient bien figurer dans notre futur Code international de catalogue.

¹ TILLETT, Barbara B. *Cataloging for the future* [en ligne] : delivered as the 2004 Phineas L. Windsor lecture at the University of Illinois Graduate School of Library and Information Science, October 13, 2004. [Urbana-Champaign, Ill.] : [GSLIS Publications Office], [2004] [réf. du 12 septembre 2005]. Disponible sur Internet : <http://puboff.lis.uiuc.edu/catalog/windsor/windsor_tillett.html>.